



OCIRT
Relations du travail
Case postale 1255
1211 Genève 26 La Praille
Suisse

Aux entreprises apparentées au secteur concerné

N/réf. : MD/EJN

Genève, le 26 février 2010

Concerne : **Usages professionnels, personnel d'exploitation des entreprises du secteur
PARCS ET JARDINS (CRÉATION ET ENTRETIEN), DES PÉPINIERES ET DE L'ARBORICULTURE à Genève**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les usages professionnels de votre secteur sont complétés ainsi :

PONT DE FIN D'ANNÉE (jours fériés et vacances de fin d'année 2010-2011)

Tableau de fermeture des ateliers et des chantiers

Etant donné qu'**une semaine de vacances** doit obligatoirement être prise en **fin d'année**, le tableau de fermeture des ateliers et des chantiers est le suivant :

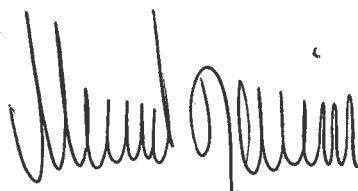
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	01	02
03	04	05	06	07	08	09

- 5 jours ouvrables payés comme vacances
(28, 29, 30 décembre 2010 et 5, 6 janvier 2011)
- 1 jour férié indemnisé
(31 décembre 2010)
- 2 jours compensés durant 2010
(23, 24 décembre 2010)
- 3 jours fériés reportés (samedi 25 décembre 2010, samedi 1^{er} et dimanche 2 janvier 2011)
(27 décembre 2010, 3 et 4 janvier 2011)
- 1 jour compensé en 2011
(vendredi 7 janvier 2011)

Le travail s'arrêtera le **mercredi 22 décembre 2010 à 16h00** et reprendra le **lundi 10 janvier 2011 au matin**.

Les entreprises ont la possibilité **d'avancer** la fermeture avant le pont de fin d'année ou de **retarder** la reprise du travail après ce même pont de fin d'année, **dans le cadre de la prise de la 5^{ème} semaine de vacances, d'entente entre l'employeur et le personnel soumis aux usages.**

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions d'agréer,
Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Muriel Devins
Adjointe administrative

NB : Pour vos soumissions vous pouvez commander notre attestation par e-mail à :
http://www.geneve.ch/ocirt/relation_travail/attestation.asp